

ORDRE DU JOUR

Réunion du conseil d'administration (visioconférence Zoom)

Fondation Intelligence / Intelligence Foundation

Organisme de bienfaisance enregistré — NE / BN : 855938502 RR0001

Date	[AAAA-MM-JJ]
Heure	[HH:MM – HH:MM] (heure de Montréal)
Mode	Zoom (visioconférence)
Lien Zoom	[URL_ZOOM]
Président de séance (proposé)	Vincent Boucher, Président
Secrétaire de séance (proposée)	Stéphanie Tessier, Vice-présidente

Administrateurs (CA) :

- Vincent Boucher — Président
- Stéphanie Tessier — Vice-présidente
- Dominic Garneau — Administrateur
- Patrick Taillon — Administrateur
- Sylvain Lussier — Administrateur

Objet de la réunion :

- Constater le quorum et tenir une réunion valide du CA.
- Ratifier la « Directive des dirigeants – Mise en œuvre opérationnelle » (mesure de continuité) et confirmer la supervision du CA.
- Adopter une résolution du CA confirmant la mise en œuvre du volet éducatif public « Littératie en sécurité de l'IA » dans le cadre des programmes éducatifs continus de l'Organisme.
- Approuver l'envoi des représentations écrites à l'Agence du revenu du Canada (lettre du 11 décembre 2025) et autoriser le Président à soumettre la réponse.
- Autoriser des dépenses modestes et directement liées à la mise en œuvre du programme (hébergement, diffusion, production de contenu), selon un plafond et des règles de justification.

Ordre du jour proposé :

1. Ouverture de la séance; constat du quorum; déclaration que la réunion est dûment constituée.
2. Nomination du président de séance et du secrétaire de séance.
3. Déclaration des conflits d'intérêts (le cas échéant) et engagement de retrait/abstention si applicable.
4. Adoption de l'ordre du jour.

5. Rappel du contexte : correspondance de l'ARC (11 décembre 2025) concernant le maintien de l'enregistrement; constats d'activité limitée 2021–2024 selon T3010.
6. Présentation de l'activité actuelle : programme éducatif du public et mise en œuvre opérationnelle du volet « Littératie en sécurité de l'IA » (site web, modules, plan de diffusion).
7. Ratification de la « Directive des dirigeants – Mise en œuvre opérationnelle » datée du [AAAA-MM-JJ] (Annexe A).
8. Adoption de la Résolution du CA : « Ratification et mise en œuvre du programme d'éducation du public — Littératie en sécurité de l'IA » (Annexe B).
9. Autorisation de dépenses modestes liées au programme (plafond, pièces justificatives, approbation des paiements) et désignation des signataires autorisés.
10. Approbation finale des représentations écrites à l'ARC et autorisation de transmission.
11. Calendrier de suivi : séance publique (webinaire), publication des supports (enregistrement, diapositives, quiz), mises à jour mensuelles; fixation de la prochaine réunion.
12. Levée de la séance.

Documents à l'appui (à joindre ou à rendre disponibles avant la réunion) :

- Annexe A — Directive des dirigeants – Mise en œuvre opérationnelle (PDF).
- Annexe B — Résolution du CA (PDF) + extrait certifié conforme (après adoption).
- Projet de lettre / représentations à l'ARC (1 page) + références (dossier 72215171).
- Preuve d'activité : URL du site (foundationintelligence.github.io et intelligencefoundation.github.io) + capture d'écran / impression PDF.
- Plan de cours / modules publiés (Module 1) + historique (Git) + calendrier (90 jours).

Note de forme :

Le procès-verbal sera signé par le président de séance et le secrétaire de séance. Les administrateurs présents n'ont pas à signer pour que la décision soit valide, sous réserve du respect du quorum et de la consignation des votes au procès-verbal.